

Règlement du BIKE & RUN DE CHAILLUZ 2023

Le Bike and Run de Chailluz est une épreuve organisée par le Besançon Triathlon. L'épreuve est agréée par la Fédération Française de Triathlon (FFTRI).

Art.1 : Accueil

Il s'agit d'une course pratiquée par équipe de deux avec un seul vélo (VTT).

C'est une course où les équipiers restent groupés, le vélo servant de témoin pour un passage de la main à la main.

Toutes les courses sont ouvertes aux licenciés et non licenciés suivant règlement FFTRI.

Art.2 : Application

Le fait de s'inscrire à l'une des épreuves du Bike and Run de Chailluz implique l'obligation de se conformer à la réglementation générale de la Fédération Française de TRIATHLON consultable en ligne sur le site <http://fftri.com/reglementation-sportive>, aux instructions qui seront données par l'organisation et l'arbitre principal. L'inscription vaut acceptation du présent règlement.

Art.3 : Programme

Programme, sous réserve de modifications par l'organisation, consultable en ligne sur le site : www.besancon-triathlon.fr

COURSE	JEUNES 1 né(e) de 2013 à 2018	JEUNES 2 né(e) 2009 à 2012	XS né(e) en 2008 et avant
Catégories	Mini-poussin, poussin, pupille	Benjamin minimes	cadet, junior sénior et vétéran
Distance	2,5km (1 boucle)	5km (2 boucles de 2,5km)	14km (2 boucles de 7km)
Ouverture retrait des dossards	11h	11h	12h30
Fermeture retrait des dossards	12h30	13h	14h
Briefing	12h45	13h15	14h15
Départ	13h	13h30	14h30
Podium	16h30		

Art.4 : Inscription

Les inscriptions seront limitées pour chacune des épreuves suivantes :

- Course XS limitée à 100 équipes.

- Courses jeunes 1 & 2 limitées à 100 équipes.

Inscription en ligne avec paiement sécurisé sur le site:

<https://inscriptions-teve.fr/bike-and-run-de-chailuz-23>

La date limite des inscriptions est fixée au mercredi 4 octobre à 23h59.

Pour les non-licenciés et licenciés FFTRI loisir et dirigeant:

Lors de l'inscription, vous aurez à fournir un certificat médical de moins d'un an portant la mention "non contre-indication au sport en compétition".

Pour les mineurs, vous aurez à répondre à un questionnaire. le certificat médical n'est pas nécessaire.

COURSE	JEUNES 1 né(e) de 2013 à 2018	JEUNES 2 né(e) 2009 à 2012	XS né(e) en 2008 et avant
Tarif/équipe	4 €	6 €	18 € (1)
Pass comp par personne non licenciée	2 €	2 €	2 €

(1) Majoration pour les inscriptions sur place à la course XS de 4€.

ATTENTION: pour les inscriptions sur place, en plus de payer l'inscription, vous aurez à acheter avant sur place un pass compétition EN LIGNE. Merci de prévoir un smartphone ainsi qu'un moyen de paiement en ligne.

Sans ce document, nous n'accepterons pas votre inscription.

Art.5 : Annulation – Remboursement

En cas d'annulation de l'épreuve avant le 5 octobre, l'association remboursera par virement l'inscription.

En cas d'annulation de l'épreuve le jour même pour des raisons de sécurité liées à des problèmes météorologiques, il n'y aura pas de remboursement.

En cas d'annulation individuelle, il n'y aura pas de remboursement.

Art.6 : Retrait des dossards à étudier suivant les modalités d'inscription

Lors du retrait des dossards, les participants doivent OBLIGATOIREMENT présenter à l'organisation :

- Pour les licenciés FFTRI : licence en cours de validité.

- Pour les non-licenciés: carte d'identité.

Tout manque de justificatif interdira le retrait du dossard et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Art.8 : Parcours – Sécurité- règles de course

✓ Le passage du vélo se fera de la main à la main durant la course.

✓ Sur le XS : départ du coureur qui effectue une boucle de course à pied et retrouve son équipier dans la zone d'attente des VTTistes.

- ✓ Arrivée en commun des 2 équipiers obligatoire : un contact manuel est exigé dans une zone située avant la ligne d'arrivée.
- ✓ En cas d'arrivée au sprint, c'est le dernier des deux partenaires qui classe l'équipe.
- ✓ Chaque concurrent devra porter les dossards fournis par l'organisateur, positionné devant en course à pied et derrière à vélo. Chaque dossard pourra être fixé sur la tenue du concurrent (par 4 épingles aux 4 coins) ou avec une ceinture porte dossard (fixé en 3 points minimum). Les épingles ne seront pas fournies par l'organisation.
- ✓ Le port du casque est obligatoire pour tous les concurrents sur l'intégralité du parcours.

Les vélos de cyclo-cross ainsi que les VTT à assistance électrique sont interdits.

Le concurrent s'engage à faire preuve de fair-play et à garantir une sécurité optimale pour lui et pour les autres concurrents.

Art.9 : Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilités :

- En cas de défaillance ou d'accident consécutif à un mauvais états de santé du pratiquant.
- En cas d'accident provoqué par le non-respect des consignes de sécurité des organisateurs ou des commissaires de course.
- En cas du non-respect du code de la route
- En cas de perte ou de vol d'objets, de bris ou vol de matériel.

En aucun cas, un concurrent ou accompagnateur (pour les mineurs) ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit, l'émergiment au retrait du dossard vaux l'acceptation du règlement.

Le simple fait de participer implique la connaissance et le respect du présent règlement.

Art.10 : Environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le parcours (ex : emballage de barres énergétiques).

Le non-respect se traduira par des pénalités (si remise en conformité) ou disqualification.

Le jets de déchets est interdit en dehors des zones de propreté sous peine de disqualification.

Art.11 : Remise des prix

L'organisateur récompensera :

Courses jeunes 1

- Les 3 premières équipes (féminines, masculines, mixtes)

Courses jeunes 2

- Les 3 premières équipes (féminines, masculines, mixtes)

Une médaille ou un lot équivalent sera remis à tous les participants des épreuves "jeunes".

Course XS :

- Les 3 premières équipes cadettes/ juniors (féminines, masculines, mixtes)
- Les 3 premières équipes séniors (féminines, masculines, mixtes)
- Les 3 premières équipes vétérans (féminines, masculines, mixtes)

Art.12 : Droit à l'image

Chaque concurrent par son inscription à l'une des courses accepte l'utilisation de son image par l'organisation ou toute entité ayant reçu l'accord de l'organisation, sur tout type de support, sans limite de temps.

L'organisation est libre du droit d'image sur les photos ou vidéos prises à des fins publicitaires ou commerciales.